

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : CHOIX DU FOURNISSEUR DE SEL DE DENEIGEMENT POUR LA SAISON 2023-2024

Séance du 25 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Soit 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 26 votants.

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire expose qu'une consultation a été lancée pour choisir le prestataire qui fournira le sel de déneigement pour la saison 2023-2024.

3 entreprises ont été consultées par mail en date du 18 septembre 2023 (OGAMALP, QUADRIMEX et ROCK), qui ont chacune apporté une réponse à la demande formulée.

Au regard du cahier des charges proposé, il a été procédé au classement des réponses comme suit.

	Coeff.	QUADRIMEX	ROCK	OGAMALP
Note prix	70%	3,36	4,87	5,00
Note technique et livraison	20%	3,0	4,5	3,5
Note technique développement durable	10%	3,5	4,00	3,5
Note globale		3,61	4,71	4,55

Conformément aux résultats de l'analyse des offres, et vu l'avis des membres de la commission travaux en date du 17 octobre 2023, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante proposée par l'entreprise Rock pour la fourniture de sel de déneigement pour la saison 2023-2024, au tarif de 62,00 €HT la tonne en délai standard et 76,00 €HT la tonne en délai « urgence » 24 heures.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **RETIENT** l'offre présentée par l'entreprise ROCK pour la fourniture de sel de déneigement pour la saison 2023-2024, au tarif de 61,00 €HT la tonne en délai standard, 65,00 €HT la tonne en délai 48 heures et 76,00 €HT la tonne en délai 24 heures.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie conforme au registre des délibérations

Le Maire
Philippe EMIN

